

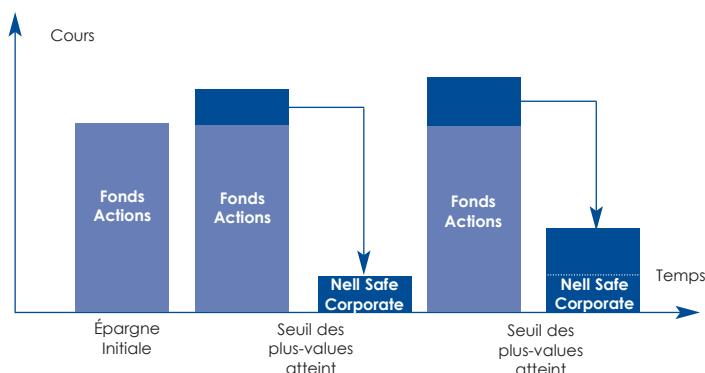
Options d'arbitrages automatiques

“Ces différentes options d'arbitrages automatiques gratuites vous évitent un suivi quotidien de votre contrat d'assurance”



Une bonne stratégie de départ, c'est essentiel. Mais pour conserver le bon cap, il faut impérativement prendre en compte les événements et en tirer rapidement les conséquences. Pour vous accompagner dans cette démarche, votre contrat vous propose plusieurs types d'arbitrages automatiques.

Les options Take Profit et Stop Loss sont cumulables. Cela vous permet d'encadrer parfaitement la performance potentielle offerte par chaque support.

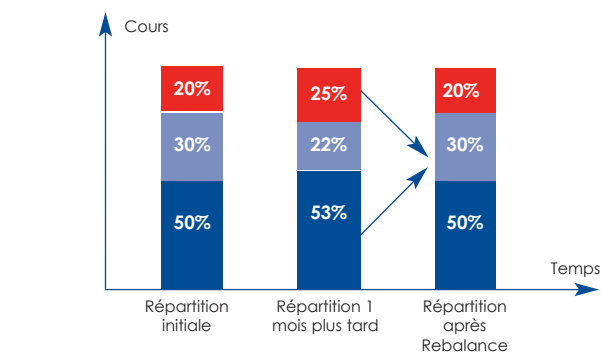
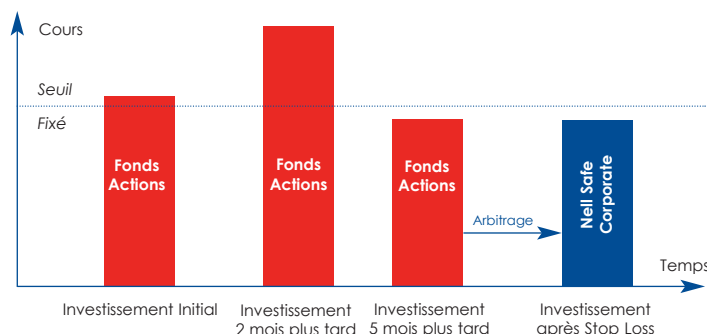


Take Profit : orientez efficacement vos plus-values

Vous déterminez librement le seuil à partir duquel les plus-values sont transférées, par palier de 5%, et chaque fois que ce seuil est atteint, les plus-values réalisées sont automatiquement mises à l'abri et arbitrées sur le fonds BNP Paribas Trésorerie ou l'un des fonds à capital garanti* pour sécuriser vos gains.

Stop Loss : déterminez précisément votre niveau d'acceptation du risque

Vous déterminez librement, avec un minimum de 10% modifiable par palier de 5%, le seuil de perte à partir duquel vous voulez voir votre épargne arbitrée vers le fonds BNP Paribas Trésorerie ou l'un des fonds à capital garanti*. Cela vous permet de maîtriser et limiter vos pertes éventuelles.



Rebalance : l'allocation d'actifs en fonction de vos objectifs

Vous souhaitez conserver l'allocation d'actifs stratégique que vous avez définie au départ ? L'option rebalance est particulièrement adaptée. Immobilier, actions, obligations... n'évoluent pas en parallèle. Chaque mois, votre capital est donc automatiquement rééquilibré afin de satisfaire vos critères d'allocation initiaux.

* Nell Safe Invest Corporate ou Nell Safe+ Corporate

Ces options d'arbitrages automatiques sont disponibles sur les contrats **Myriad** et **BKCP Opportunities** assurés auprès de **Nord Europe Life Luxembourg SA**, compagnie d'assurance vie luxembourgeoise - Siège social : 62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
Tel. (352) 42 40 201 Fax (352) 42 40 20 40 - Nord Europe Life Luxembourg S.A. est placée sous le contrôle du Commissariat aux Assurances, 7 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

